

Jane Doe
227, rue King Sud
Waterloo, ON N2J 4C5

Coordonnées

Jennifer Doe, CFP, CLU, CH.FC.
Tel: (000) 123-4567 ext. 1234

Ou communiquez avec le centre de service à la clientèle au numéro sans frais 1 877 SUN-LIFE (1 877 786-5433).

Ma couverture actuelle

Période du relevé : Du 8 décembre 2009 au 7 décembre 2010

Propriétaire du contrat

Jane Doe

Personne(s) assurée(s) au titre du contrat	Genre de couverture	Montant(s) d'assurance
Sally Doe	Assurance sur une tête Garantie Invalidité totale jusqu'à 39 ans	400 000 \$

Sommaire du contrat

Date d'effet du contrat :
8 déc 2005

Total des capitaux-décès :
402 924 \$

Bénéficiaire :
John Doe

Maintien du caractère
exonéré du contrat :
Maintien du montant d'assurance

Période de paiement du coût de
l'assurance
10 ans

Paiement périodique prévu :
6 072 \$ Annuel

Taux de rendement du contrat
depuis sa date d'entrée en vigueur :
1,1 %

À titre de **propriétaire**, vous pouvez indiquer à qui nous paierons les prestations d'assurance au décès de la ou des **personnes assurées**. Vous êtes responsable de tous les paiements requis pour garder le contrat en vigueur.

Un **bénéficiaire** est une personne que vous désignez (par écrit) comme devant recevoir le capital-décès si la ou les personnes assurées décèdent pendant que votre contrat est en vigueur.

Le **paiement périodique prévu** correspond au montant que vous avez choisi de verser au contrat à des moments déterminés. Bien que nous garantissons pleinement le taux du coût de l'assurance pour le contrat, nous ne garantissons pas le montant de votre paiement et il est possible qu'à l'occasion vous ayez à verser un montant supplémentaire pour garder votre contrat en vigueur. Par exemple, si vous avez choisi des comptes indiciels ou des comptes gérés et que l'intérêt gagné est négatif, des paiements supplémentaires pourraient être requis.

Renseignements sur mes placements

Nous utilisons votre **compte du contrat** pour payer vos couvertures d'assurance et garanties complémentaires. Ce compte est constitué de vos paiements effectués, moins la taxe sur la prime. Les paiements sont affectés à votre compte du contrat et cet argent gagne de l'intérêt selon les comptes de placement que vous avez choisis.

Sommaire du compte du contrat

Valeur d'ouverture au 8 déc. 2009		46 \$
Plus	Paiements	6 072 \$
	Intérêt couru	28 \$
Total des entrées		6 100 \$
Moins	Coût total de l'assurance pour la période visée	2 600 \$
	Taxe sur la prime	121 \$
Total des sorties		2 721 \$
Valeur de fermeture au 7 déc. 2010		3 425 \$

Le **coût de l'assurance (CDA)** correspond au coût mensuel du ou des capitaux-décès de l'assurance de base plus les garanties complémentaires comprises dans votre contrat. Nous fondons le CDA sur des facteurs tels l'âge de la personne assurée, son état de santé et ses habitudes tabagiques, ainsi que sur le montant de l'assurance et les garanties que vous avez choisies. La liste des garanties choisies figure à la première page du présent relevé.

Opérations dans mon compte du contrat pendant la période visée

	Taux de rendement	Solde au 8 déc. 2009	Intérêt couru	Entrées de fonds	Sorties de fonds	Solde au 7 déc. 2010
Compte d'opérations		46 \$	0 \$	6 072 \$	- 6 118 \$	0 \$
Compte d'avance	0,0 %	0 \$	0 \$	500 \$	0 \$	500 \$
CIG 1 an int. composés	1,0 %	0 \$	28 \$	2 897 \$	0 \$	2925 \$
Total		46 \$	(+) 28 \$	(+) 9 469 \$	(-) 6 118 \$	(=) 3 425 \$

Taux de rendement

Mon rendement total sur le compte du contrat est de **0.9%** (après déduction des frais, pour la période visée).

Ce **taux de rendement total** tient compte des opérations effectuées dans le compte du contrat pendant la période visée par ce relevé et il peut être différent de celui du placement réel.

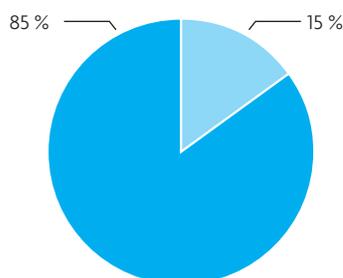
Vous pourriez voir un **taux de rendement négatif** pour différentes raisons. Il pourrait s'expliquer par la performance des fonds ou par le moment où les opérations ont eu lieu au cours de la période visée. Si vous désirez plus d'information à ce sujet, veuillez communiquer avec votre conseiller.

De plus, ce taux peut être différent du **taux de rendement du contrat** indiqué à la première page parce que le taux ci-dessus ne couvre que la période visée par ce relevé. Le taux de rendement du contrat indiqué à la première page prend effet à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat et il est annualisé.

Ventilation actuelle du compte du contrat

Elle affiche la valeur de chacun de vos comptes de placement sous forme de pourcentage de la valeur totale du compte du contrat à la fin de la période visée.

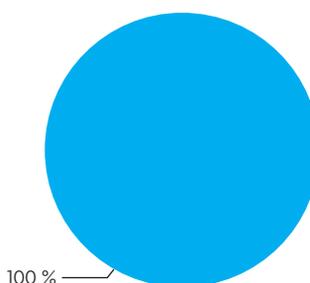
■ Compte d'opérations	15 %
Compte d'avance	15 %
■ Comptes garantis	85 %
CIG 1 an int. composés	85 %



Répartition actuelle des placements

La **répartition actuelle de vos placements** indique comment vous avez choisi d'affecter vos paiements à chacun de vos comptes de placement.

■ Comptes garantis	100 %
CIG 1 an int. composés	100 %



Pour avoir un entretien au sujet de la répartition de vos placements, veuillez communiquer avec votre conseiller dès aujourd'hui.

Compte(s) à intérêt garanti bientôt à échéance

Le tableau suivant indique les **comptes à intérêt garanti (CIG)** qui arriveront à échéance dans l'année qui suit la période de votre relevé.

Compte CIG	Valeur actuelle au 7 déc. 2010	Date d'échéance	Directives de réinvestissement
CIG 1 an int. composés	2 925 \$	08 fév. 11	même CIG

Ordre de retrait

Cet **ordre de retrait** indique l'ordre dans lequel nous transférerons des fonds de vos comptes de placement vers votre compte d'opérations afin de couvrir les opérations et transferts requis (par ex. payer le coût mensuel de l'assurance, permettre des retraits, etc.).

Voici votre ordre de retrait :

Compte d'opérations

CIG avec l'échéance la plus rapprochée

Sommaire de mes valeurs de rachat

La **valeur de rachat** est le montant d'argent dans votre contrat auquel vous pourriez avoir accès. Vous pouvez choisir de l'utiliser pour faire un retrait ou prendre une avance. Si vous choisissez de résilier votre contrat (opération aussi appelée «rachat de contrat»), la valeur de rachat correspond au montant que vous recevrez de nous. Voici votre valeur de rachat à la date de votre relevé.

Valeur de rachat

Valeur du compte du contrat au 7 déc. 2010		3 425 \$
Plus	Valeur en espèces garantie	1 550 \$
Moins	Avances, intérêt compris	501 \$
Valeur de rachat au 7 déc. 2010		4 474 \$

La valeur de rachat peut être imposable en cas de retrait ou de résiliation du contrat.

Sommaire de mes avances sur contrat

Avance sur le compte du contrat

Vous avez la possibilité de prendre une **avance sur votre compte du contrat**. Le maximum que vous pouvez obtenir comme avance sur votre compte du contrat, à la date de votre relevé, est indiqué ci-dessous. Vous pouvez rembourser votre avance sur contrat n'importe quand. Au décès de la ou des personnes assurées, nous soustrairons du capital-décès toute avance sur contrat qui n'a pas été remboursée

Solde de l'avance au 8 déc. 2009			0 \$
Plus	Avance consentie durant la période visée	500 \$	
Plus	Intérêt sur l'avance	1 \$	
Solde de l'avance au 7 déc. 2010			501 \$

Le taux d'intérêt de l'avance au 7 déc. 2010 est de **2 %**

Avance maximale sur le compte du contrat : **1 421 \$**

Avance sur la valeur en espèces garantie

Vous pouvez obtenir une avance sur la **valeur en espèces garantie** après avoir contracté le maximum d'avance sur le compte du contrat. Le maximum que vous pouvez obtenir comme avance sur la valeur en espèces garantie, à la date de votre relevé, est indiqué ci-dessous.

Avance maximale sur la valeur en espèces garantie : **1 535 \$**

Veillez prendre note que le montant minimal d'avance sur contrat que vous pouvez prendre est de 500 \$. Pour obtenir plus de renseignements sur l'intérêt sur avance et sur l'avance sur contrat maximale disponible, veuillez vous reporter à votre contrat.

Quel est mon paiement maximum?

Votre **paiement maximum** correspond au montant que vous pouvez verser au contrat pendant l'année de contrat en cours, allant du 8 décembre 2010 au 7 décembre 2011. Le paiement total versé pendant une année de contrat ne peut excéder le paiement maximum que nous avons fixé pour l'année en cause. Au 8 décembre 2010, ce maximum est de **21 500 \$**. Nous fixons ce montant d'après le solde dans votre compte du contrat et le plafond d'exonération, lequel est fixé par la législation fiscale canadienne et change chaque année. Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec votre conseiller.

Le saviez-vous?

La *Vie primes limitées* Sun Life est une assurance-vie permanente qui prévoit un coût d'assurance garanti payable pendant une période de temps limitée. Toutefois, ce produit peut être complexe et il comporte de nombreuses variables qui peuvent en influencer le rendement, dont celles qui suivent :

- Le genre de compte(s) de placement que vous avez choisi et le rendement futur des placements que comportent ces comptes (en particulier le rendement des comptes indicatifs ou des comptes gérés peut connaître des fluctuations importantes).
- Le moment et le montant de vos paiements futurs de même que des retraits ou avances que vous pourriez obtenir.
- Les futures règles fiscales fédérales et provinciales.

Les résultats futurs réels du contrat changeront puisqu'ils dépendent largement d'un certain nombre de variables (y compris celles indiquées ci-dessus) et même un changement minime dans l'une ou l'autre de ces variables pourrait avoir un effet négatif ou positif important sur les valeurs non garanties.

Ce relevé se veut un sommaire de vos placements annuels. Si vous avez des questions à poser, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 1 877 SUN-LIFE (1 877 786-5433)

Quelques termes utilisés dans votre relevé

Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à votre contrat. En cas de divergence, ce sont les termes du contrat qui s'appliquent.

Genres de comptes

Compte d'opérations

L'argent dans ce compte sert à régler le coût de l'assurance. Le solde demeure dans le compte jusqu'à ce que vous ayez accumulé suffisamment de fonds pour satisfaire le minimum requis pour les transferts aux comptes de placement que vous avez choisis. Le compte d'opérations ne fait pas partie des comptes entre lesquels sont répartis vos placements (répartition des placements). L'intérêt quotidien que procure ce compte ne sera jamais négatif.

Comptes de placement

Vous pouvez choisir parmi une variété de comptes de placement :

- Compte à intérêt quotidien (CIQ)
- Comptes à intérêt garanti (CIG)
- Comptes qui sont basés sur le rendement de différents indices
- Comptes qui sont basés sur le rendement de différents fonds gérés
- Compte portefeuille géré à long terme

Autres termes

Avance automatique de paiement

S'il n'y a pas assez d'argent dans le compte du contrat pour acquitter le coût de l'assurance à la date d'échéance, nous procéderons à une avance automatique de paiement sur la valeur en espèces garantie. L'avance ne peut servir qu'à payer le coût de l'assurance. Le montant de l'avance automatique de paiement plus les intérêts courus ne peut pas excéder la valeur en espèces garantie moins toutes les avances déjà consenties sur la valeur en espèces garantie.

Montant d'assurance

Ce montant correspond à votre assurance de base à la date du relevé.

Rajustement selon la valeur marchande (RVM)

Si vous retirez ou transférez des fonds d'un compte à intérêt garanti (CIG) qui n'est pas arrivé à échéance, ou d'un compte portefeuille géré à long terme nous pourrions devoir calculer un RVM et ce rajustement pourrait entraîner une diminution de la valeur du compte. Aucun rajustement selon la valeur marchande n'est appliqué aux retraits ou aux transferts effectués à notre initiative (par ex. pour le paiement du coût de l'assurance ou le maintien du caractère exonéré du contrat).

Autres frais

Les autres frais comprennent les éventuels frais de transfert (par ex. des frais de chèque retourné) et rajustements selon la valeur marchande (RVM).

Paiements

Il s'agit des paiements versés dans votre compte du contrat, y compris des paiements provenant d'avances automatiques de paiement.

Date d'entrée en vigueur du contrat

Il s'agit de la date de début de votre contrat.

Maintien du caractère exonéré du contrat

Si la valeur du compte du contrat dépasse le plafond d'exonération, nous faisons un rajustement à votre contrat afin de maintenir le montant de toutes les assurances de base. Cela signifie que nous transférerons tous les fonds excédentaires dans le compte du contrat à l'anniversaire du contrat, en vous les remettant ou en les versant à votre compte accessoire, selon l'option que vous avez choisie.

Capital-décès total du contrat

Il s'agit du montant, à la date du relevé, que nous verserons au décès de la personne assurée selon les dispositions du contrat.

Taux de rendement global - compte du contrat, compte accessoire

Nous calculons les taux de rendement mensuellement selon la méthode de pondération en fonction du temps. Cette méthode permet de calculer le taux de rendement à la fin de chaque mois selon le solde à l'ouverture, le solde à la fermeture et les entrées ou sorties de fonds du mois. Cette méthode est aussi utilisée par d'autres institutions financières.

Communiquez dès aujourd'hui avec votre conseiller de la Financière Sun Life!

Pour nous joindre

Appelez votre conseiller

Jane Doe, CFP, CLU, CH.F.C.

Tel: (000) 123-4567 ext. 1234

Appelez gratuitement le centre de service à la clientèle de la Financière Sun Life au :

1 877 SUN-LIFE / 1 877 786-5433

Écrivez-nous à l'adresse suivante :

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

Centre de traitement des documents 300B25

227, rue King Sud, C.P. 1601 succursale Waterloo

Waterloo ON N2J 4C5

Consultez notre site Web à :

www.sunlife.ca

Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à votre contrat. Les montants affichés ont été arrondis au dollar inférieur.

Veuillez vérifier les renseignements contenus dans ce relevé et prévenez-nous si vous croyez qu'il s'y est glissé des erreurs ou des oublis afin que nous puissions le réviser avant votre prochain relevé. Nous vous prions de nous prévenir dans les 30 jours qui suivent.

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est membre du groupe Financière Sun Life.